## Compte-rendu du stage Langues régionales 8 et 9 juin 2023

Lors du stage FSU, qui a réuni une quarantaine de participant·es, Gwen Lepaih, secrétaire général du SNES, a souligné, dans son introduction du jeudi matin, l'importance de la mobilisation continue contre la réforme des retraites et a abordé plusieurs points de préoccupation. Ces points comprenaient la revalorisation salariale sans contreparties, l'égalité femmes-hommes, les conditions de travail et le rôle pédagogique des chef·fes d'établissement. Gwen Lepaih a également évoqué le pacte, la fragilisation des langues régionales et la nécessité de permettre à chaque enseignant de disposer d'une légitimité statutaire.

Cette introduction, complétée par un point sur l'actualité des langues régionales par Betty Teissier (secteur éduc, SNUIPP), a été suivie d'échanges, où différentes problématiques spécifiques à chaque langue régionale ont été abordées, notamment la baisse des effectifs, le manque de matériel pédagogique et la concurrence avec d'autres disciplines ou filières.

Ensuite, Marc Rollin (responsable LVER, SNES) a présenté les mandats (2013-2023) de la FSU, du SNES et du SNUIPP, en rappelant que les revendications pour les LR tournent autour de trois axes : la reconnaissance de leur valeur, leur préservation et leur promotion.

Yves Bernabé, invité de l'Inspection générale, a apporté son point de vue sur les enjeux plus culturels que linguistiques de l'enseignement des langues régionales et a encouragé le renforcement des compétences communes avec le français ou l'anglais.

Le débat avec lui a mis en évidence la satisfaction d'enseigner les langues régionales, mais aussi les défis auxquels les enseignant es sont confronté es, tels que le manque de reconnaissance et de soutien institutionnel.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers portant sur différentes thématiques. Céline Sierra (secteur éduc, SNUIPP) a rappelé, en introduction, en quoi les questions pédagogiques sont des questions éminément syndicales.

L'atelier "Faire des sciences avec des jeux de société" a abordé la nécessité de remanier les jeux classiques pour développer l'expression et l'interaction orales, mais a souligné les difficultés rencontrées en termes de temps de préparation et de manque de réponse des maisons d'édition. La question du rythme dans le second degré et du manque de formation des atsem et des aesh en langues régionales a également été soulevée.

L'atelier sur les chansons a mis en évidence l'intérêt de comptines et de textes à trous comme outils pédagogiques, avec des conseils pour monter un projet en se rapprochant des associations, mais aussi les défis liés au financement et à la sortie de sa zone de confort devant les élèves.

L'atelier sur l'oralité poétique a souligné l'importance de la phonologie et la nécessité de ne pas s'inquiéter du niveau de vocabulaire, ainsi que la pratique de rituels linguistiques pour calmer les élèves. Les débats en plénière ont porté sur l'articulation entre formation syndicale et les collectivités territoriales, ainsi que sur la revendication de formations pédagogiques de qualité.

Régis Metzger (ancien SG, SNUIPP) a ouvert la journée du vendredi en rappelant la différence entre le francique et l'alsacien, puis a synthétisé la journée précédente. Il a

présenté le thème de la matinée : les langues régionales (LR) dans l'espace public, notamment dans le domaine culturel.

Vincent Lorenzini de la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) a ensuite pris la parole. Il a souligné que la DGLFLF, rattachée au ministère de la Culture, a pour mission de promouvoir les langues de France et d'outre-mer. Il a présenté les différentes langues régionales, et a noté que certaines langues sont en danger de disparition. Il a présenté les politiques linguistiques mises en place, notamment les moyens augmentés depuis 2022, les pactes linguistiques plus proches des territoires et les États généraux du multilinguisme dans les outremers. Il a également mentionné le Centre des technologies de la langue et un portail dédié aux langues parlées en France. Il a souligné que la DGLFLF soutient différents organismes et initiatives, et a encouragé les demandes de financement. Il a abordé les problèmes liés aux langues régionales, tels que l'ouverture aux collectivités territoriales et les difficultés rencontrées dans les domaines de la traduction et de l'édition.

Le débat a également porté sur la représentation des enseignant es de LR au sein des instances et des associations, ainsi que sur les problèmes d'affichage et de toponymie. Certains arguments de l'Éducation nationale ont été critiqués, notamment en ce qui concerne la diminution des moyens au breton sous prétexte d'une recrudescence du gallo. Un recteur d'Alsace a également été mentionné, qui nie l'écriture de l'alsacien et permet aux associations privées de prendre le relais.

Ensuite, Guilaine David, Secrétaire générale du SNUIPP, a souligné l'importance de développer les langues régionales, notamment le gallo et le breton. Elle a encouragé la construction collective d'outils pédagogiques pour transmettre le patrimoine culturel, même dans les filières monolingues. Elle a mentionné les défis rencontrés dans le développement de la filière bretonne et l'importance de former des enseignants et de créer des places aux concours. Elle a souligné la nécessité de défendre les langues régionales lors des Comités Techniques et des congrès départementaux. Elle a conclu en mettant en avant la publication comme moyen de promouvoir l'ouverture aux autres grâce à l'apprentissage des langues régionales.

L'après-midi, un travail en ateliers a de nouveau été mené autour de plusieurs problématiques.

Dans le domaine pédagogique, il y a un manque d'outils et de matériel, et les choix des manuels ne sont pas toujours décidés par les enseignants concernés, soulevant ainsi la question de la liberté pédagogique. Il est nécessaire de mutualiser les ressources et de trouver des solutions pour diffuser et utiliser les outils pédagogiques.

En ce qui concerne les ouvertures de filières, il est important de garantir la continuité des filières dans de bonnes conditions et de mettre en place une politique de l'offre, sans exigences d'effectifs initiaux, pour faciliter l'ouverture des sections bilingues. Il faut également anticiper les besoins en ressources humaines et réfléchir à un maillage de l'enseignement des langues régionales sur tout le territoire, en incluant les informations aux familles et en encourageant les possibilités de cumul d'options.

La formation initiale et continue des enseignants a également été discutée, avec l'idée de généraliser une sensibilisation aux langues régionales pour tou·tes les enseignant·es, de mieux coordonner les formations et de garantir la qualité du Plan Académique de Formation (PAF).

L'isolement des enseignant·es de langues régionales a été souligné, avec des suggestions pour y remédier, notamment par le soutien syndical et la mise en place de conseils école-collège.

Enfin, il a été rappelé l'importance des langues et cultures régionales dans la culture commune et la revendication de la FSU pour leur reconnaissance et leur valorisation, notamment à travers l'application de la loi Molac.